



Compte-Rendu du Conseil d'Administration Jeudi 17 juin 2021 (Visioconférence ZOOM)

Présents : BARBARA DA CUNA Patricia, CHEMIN Guy, DURAND Christophe, LANGLOIS Bernard, LELIEVRE Yves, MANSOIS Nathalie, MARESCOT Paul, NOURISSON Alain et RUEL Jean-Pascal

Excusés : BOMMET Jean-Marie, LETELLIER Guy, MERCIER Sébastien, PLE Dominique, PLEUCHOT Corinne et PRENTOUT Loïc

Auditeur libre :

Non excusé :

Comité Normandie de TAROT



La séance est ouverte à **20h45**.

Afin de respecter les horaires du Covid, cette réunion a été organisée en visioconférence. Elle a permis aux membres du CA de reprendre contact et de commenter le calendrier.

Ordre du jour

Validation du compte-rendu du CA précédent

Le calendrier 2021 – 2022

Questions diverses

Validation du CR du CA précédent

Avec 9 voix pour, le compte-rendu du CA du 31 mars 2021 est validé à l'unanimité.

Le calendrier 2021 - 2022

Christophe Durand, le Président, rappelle les dates des futures manifestations nationales :

* Weekend du 30 Octobre/1 Novembre : Triathlon & Championnat individuel Senior, dont les qualifications auront lieu : les 8 et 15 septembre 2021

* Du 8 au 10 octobre 2021, le libre par 4 va se dérouler à Vichy, au lieu d'Ouistreham.

Il est bon de rappeler que le Comité a toujours la dotation offerte par la Mairie d'Ouistreham et qu'elle a été « mise de côté » sur un compte rémunéré.

Toujours en ce qui concerne le libre par 4, Aix les Bains devra retrouver cette compétition en 2022 et Ouistreham en 2023. Les décisions FFT ne sont pas encore actées.

* 11 septembre 2021 à Pont-Audemer :

- 9H30 : Assemblée Générale avec un ordre du jour réduit : bilan et élections des membres du CA

- qualifications du libre par 4 à 13h15 et le soir.

Les licences 2021 – 2022 sont offertes pour tous les joueurs ayant pris leur licence en 2020 – 2021. Un supplément pourra cependant leur être demandé :

- Si leur classement a évolué (changement de série)

- Si le Club ne prend pas en charge l'augmentation des licences de la FFT

Comme les compétitions commencent dès le 11 septembre 2021, il est demandé aux Présidents de Club de solliciter leurs joueurs dès à présent pour le renouvellement des licences.

Rappel : Le tarif des licences se décompose en 2 parties : une part FFT et une part Comité.

Exemple : Quand un joueur 1^{ère} série paie 52€, la FFT perçoit 30€ et le Comité 22€

Les augmentations décidées par la FFT sont les suivantes :

1^{ère} série : passage à 40€ (au lieu de 30), 2^{ème} série : 30€, 3^{ème} série : 25€ et 4^{ème} série : 15€

Comité Normandie de TAROT



Pour la saison 2021-2022, le tarif « jeunes » reste inchangé et la part Comité également.

La prise en charge de presque la totalité des licences 2021-2022 pour les joueurs, ayant renouvelé leur licence pour 2020-2021, va coûter 7 173€ au Comité.

Les joueurs, n'ayant pas pris de licence en 2020 - 2021, paieront le nouveau tarif en vigueur.

Comment peut-on compenser la gratuité partielle des licences ? Une idée a été émise : augmenter le tarif des PCN. Cette question sera mise à l'ordre du jour du prochain CA.

Le nombre de qualifiés pour certaines compétitions a été augmenté : Open, + 1, Libre Individuel, + 2 et Libre par 4, + 1. Il en est de même pour le nombre de PP sur l'individuel Open : 23 au lieu de 21.

La date du 24 avril 2022 a été avancée au 23, car des élections seront peut-être organisées à cette date.

Vote pour l'acceptation du Calendrier

Cette question est soumise au vote (à main levée) des membres présents :

Pour **9**, Contre : **0**, Abstention : **0**

Questions diverses

Demande du club de Potigny : « Pouvons-nous utiliser le logo du Comité, pour confectionner des teeshirts, qui seront vendus lors de leur concours de juillet ?

Après délibération des membres du CA : Pour **9**, Contre : **0**, Abstention : **0**

Repas lors de l'AG de Pont-Audemer

Le midi, repas pour les membres du CA et le soir, prévoir un repas. En effet, le libre par 4 se déroule en 2 séances. Mme Nathalie Mansois, Présidente du Club de Pont-Audemer l'organisera. Ne pas oublier de préciser lors de l'inscription, s'il y a repas ou non.

Les inscriptions 2021-2022

Y. Lelievre a mis en place un nouveau système d'inscription informatisé mais, mis à part Alain Nourisson et Nathalie Mansois, personne n'a daigné tester le produit. Projet abandonné.

Date du prochain Conseil d'Administration : 11 septembre 2021 à 12H

Il est **22H05** la séance est levée.

Le Président

Le Secrétaire

Christophe DURAND

Yves LELIEVRE